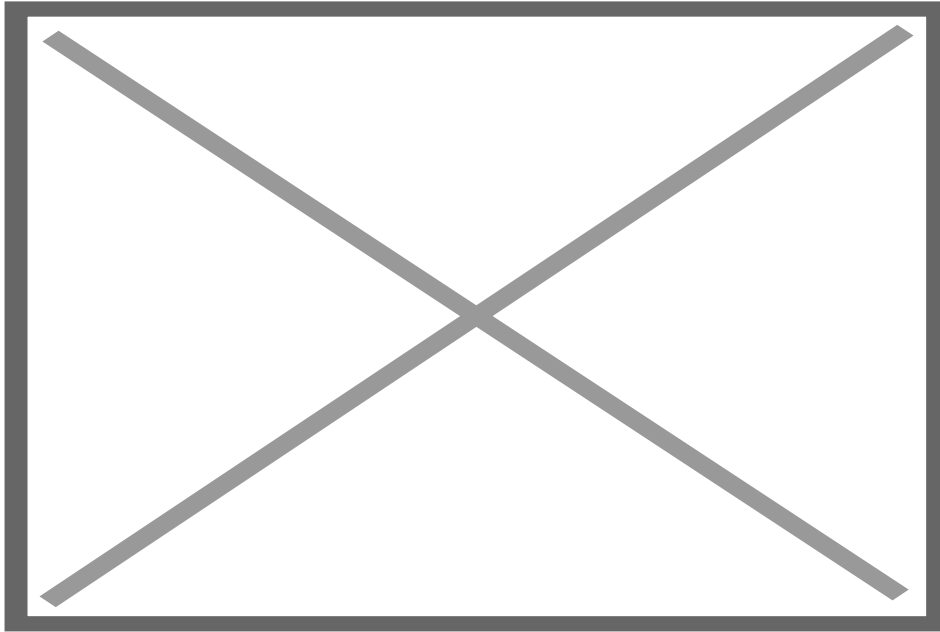


Appel Urgent À la Société Civile À propos de la Détention Administrative de la défenderesse des droits de la personne humaine Khitam Al-Saafin

Description



Le 2 novembre 2020, les forces israéliennes ont fait irruption chez Mme. Khitam Al-Saafin à Ramallah, l'ont arrêtée et l'ont placée en détention administrative pour six mois. Khitam, 59 ans, est la tête des **Comités de l'Union des Femmes Palestiniennes à l'UPWC**, membre du secrétariat de l'Union Générale des Femmes Palestiniennes et éminente défenderesse et militante des Droits de la personne Humaine en Palestine. Son travail jouit d'une grande renommée aux niveaux régional et international. Elle milite au Forum Social Mondial et est membre de la Coalition Régionale des Femmes qui défendent les Droits de la personne Humaine au Moyen Orient et en Afrique du Nord et est cadrée dans la définition de l'Union Européenne dans ses Lignes Directrices sur les Défenseurs des Droits de la personne Humaine.

Après son arrestation, **le 9 novembre Khitam a été condamnée par le commandant militaire israélien à 6 mois de détention administrative (DA)** et envoyée à la prison d'Ofer. Après un appel de ses avocats, Khitam sera retenue en DA au moins 4 mois sans charges, ni procès, ni condamnation, ni date définie de libération puisque les ordres de DA demeurent sujets à renouvellement. Ce n'est qu'au dernier jour de son ordre de DA actuel c'est-à-dire le 1^{er} mars 2021 qu'elle saura si elle est libérée ou retenue pour une période prolongée de 4 à 6 mois, **pratique qui équivaut à une forme de torture psychologique, assortie d'autres mauvais traitements que subissent systématiquement les femmes palestiniennes au cours de leurs arrestations et détentions illégales, dans les interrogatoires et dans les prisons israéliennes**, spécialement les prisons d'Hasharon et Al-Damum, où était Khitam et où elle

sera durant sa condamnation.

Les attaques et le harcèlement contre les militants des droits de la personne humaine en Palestine sont une continuation de la politique israélienne qui vise à réduire au silence ceux qui défendent et expriment leur opposition à la politique de l'occupation israélienne, dont les défenseurs des droits de la personne humaine, les meneurs de la société civile, ainsi que les députés au Parlement. Cette utilisation arbitraire du mécanisme de la détention administrative est une grave violation de la législation internationale et des normes de respect des droits de la personne humaine, en particulier les articles 72 et 78 de la Quatrième Convention de Genève selon laquelle toute personne a droit à une défense légitime, ainsi que l'article 66, qui ne garantit pas un procès équitable.

Israël détient de façon systématique et extensive des prisonniers politiques palestiniens et des détenus sans procès ni charges et sans dévoilement de preuves, c'est-à-dire en détention administrative. **Au mois de novembre 2020, 4.500 Palestiniens** sont détenus dans les prisons israéliennes, dont 370 en détention administrative.

Les soussignés condamnent la détention de Mme. Al-Saafin, qui s'ajoute aux centaines de détentions arbitraires décidées par Israël contre les droits des Palestiniens. **Nous condamnons aussi** le contexte croissant de poursuites judiciaires et de harcèlement contre les défenseurs des droits de la personne humaine, les défenseurs des droits des femmes et les organisations des droits de la personne humaine.

#Nous appelons la société civile :

Ecrire au ministre des Affaires Étrangères de votre gouvernement / aux Membres du Parlement Européen et leur demander conformément aux positions établies de l'UE sur l'utilisation de la détention administrative par Israël et la protection des défenseurs des droits de la personne humaine et de la société civile **d'urgence :**

* Engager toutes actions à leur disposition pour assurer la libération immédiate par Israël de la défenderesse des droits de la personne humaine Khitam Al-Saafin

* Engager toutes actions à leur disposition pour s'assurer qu'Israël mette fin à la pratique de la détention administrative et libère tous les défenseurs des droits de la personne humaine actuellement détenus

* Condamner publiquement Israël pour avoir arrêté des défenseurs palestiniens des droits de la personne humaine, comme Al-Saafin, et exiger qu'Israël le respect de leur droit à agir librement.

Mobiliser du soutien de la part des organisations des droits de la personne humaine, des partis politiques, des députés, des syndicats, des associations féministes, antiracistes et LGBTQAI+, en leur disant de vous aider à faire pression sur votre gouvernement.

Eveiller l'attention sur les réseaux sociaux, utiliser les hashtags, #FreeKhitam #LibertadParaKhitam

Renforcer vos campagnes et actions prévues pour contrer la politique israélienne et y inclure l'exigence de #FreeKhitam et de mettre fin aux tentatives d'Israël de réduire au silence les Défenseurs des Droits de la Personne Humaine.

Source : [NOV ACT : Institut International pour l'Action Non Violente](#)

Traduction : J. Ch. Pour l'Agence Média Palestine

Tags

1. Appel Urgent à la Société Civile propos de la Détention Administrative de la défenderesse des droits de la personne humaine Khitam Al-Saafin
2. armée
3. Israel
4. Khitam Al-Saafin
5. palestine

date créée

2020/12/11